



# Réunion du Conseil municipal

(Article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira en Mairie,  
Le mardi 9 juillet 2019, à 20 h 15, en séance publique.  
*Affiché le 3 juillet 2019*

## ORDRE DU JOUR - SESSION ORDINAIRE

---

Adoption du procès-verbal du 27 mai 2019,

1/Bail de location de la caserne de gendarmerie et logements des personnels,

2/Définition du projet d'aménagement de la zone Aquitania,

3/Recrutement d'un Agent de surveillance de la voie publique (ASVP) contractuel,

4/ Recrutement de deux agents administratifs en contrats d'apprentissages,

5/ Transport scolaire 2020/2021 : Convention de délégation de la compétence à la Région,

6/ Attribution des subventions aux associations,

7/ Partenariat AXA Santé communale,

Questions diverses.

Le Maire,

Didier TEYSSANDIER